

La formation des vétérinaires en France est assurée par quatre écoles nationales :

- L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, <http://www.vet-alfort.fr>
- L'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, <http://www.envt.fr>
- Oniris, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique, <http://www.oniris-nantes.fr>
- VetAgro Sup, Campus Vétérinaire de Lyon <http://www.vetagro-sup.fr>

L'entrée en première année de formation vétérinaire est conditionnée à la réussite de l'un des concours organisés par le ministère en charge de l'agriculture :

Voie du concours	A BCPST	A TB	B	C	D	E
Elèves cibles	Etudiants en classe préparatoire BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	Etudiants en classe préparatoire TB (Technologie-Biologie)	Etudiants de 3ème année de licence mention Sciences de la Vie	Elèves de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), titulaire d'un BTS (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) ou d'un BTS	Titulaires d'un doctorat de médecine, pharmacie ou sciences odontostomatologiques ou d'un master	Elèves admis aux écoles normales supérieures
Nombres de places ouvertes (session 2018)	454	9	55	82	5	6
Nombre d'inscrits (session 2018)	2055	De l'ordre de 90	434	293	NC	5
Nature du concours	Epreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission	Epreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission	Epreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission (dont entretien)	Epreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission (dont entretien)	Dossier et entretien	Dossier (résultats de 1ère année d'ENS) et entretien

Les lauréats choisissent leur école en fonction de leur rang d'entrée.

Le nombre de places pour chaque école est globalement équivalent, à l'exception du concours E pour lequel les places sont réparties uniquement entre l'ENVA et VetAgro Sup du fait du double cursus entre l'école vétérinaire et l'école normale supérieure.

Les étudiants ayant déjà bénéficié de deux inscriptions (quelle que soit la voie de concours) ne sont pas autorisés à s'inscrire.

Pour en savoir plus sur les concours (programme, inscriptions, résultats, statistiques), voir le site du Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires : <http://www.concours-agro-veto.net>

Pour les étudiants étrangers suivant déjà des études vétérinaires dans un autre pays, des possibilités d'échanges ou de stages existent en cours de cursus. Des formations complémentaires sont également ouvertes au recrutement de vétérinaires diplômés de France ou d'un autre pays. Pour en savoir plus, voir les sites internet des écoles.

Agreenium, Institut agronomique vétérinaire et forestier de France
42 rue Scheffer - 75116 PARIS - France - Tél. : +33(0)1 53 70 20 00

